



République Française
DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
CANTON D'AMBOISE

**MAIRIE DE
NEUILLÉ LE LIERRE 37380**

TEL : 02 47 52 95 17

Convocation : 14 août 2025

SESSION ORDINAIRE

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

Pouvoir : 0

N° DEL-2025-27

**Extrait du Registre des Délibérations
Commune de Neuillé le Lierre**

Séance du 25 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq août à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Neuillé le Lierre, sous la présidence de Madame Blandine BENOIST, Maire.

Présents :

Mesdames Blandine BENOIST, Corinne DUMONT, Natacha MOUGEOLLE.

Messieurs Dominique NOURRY, Loïc PELÉ, Philippe PONTILLON, Danis SIX, Richard THIBAULT.

Absents :

Cécile BERLAND, Laurent DUCARD, Vanessa TESSIER.

Secrétaire de séance : Corinne DUMONT

**FIXATION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE
POUR UNE JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE**

Considérant qu'aucun tarif n'avait été mis en place pour la location de la salle communale pour un jour supplémentaire, et qu'il est nécessaire de l'envisager compte tenu des jours fériés qui demandent une organisation différente, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de décider un tarif pour un jour supplémentaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de laisser les clés le jeudi à 18h30, lors d'une location le week-end avec jour férié le vendredi
- de récupérer les clés le mardi à 9h, lors d'une location le week-end avec jour férié le lundi

et ce, sans tarif supplémentaire.

Fait à Neuillé le Lierre, le 25 août 2025

Le Maire, Blandine BENOIST.